

CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION

Reçu le : / / 20..

N°Chrono :



DOSSIER DE SECURITE

INTITULE DE LA MANIFESTATION : _____

NOM DE L'ORGANISATEUR : _____

DATE DE LA MANIFESTATION : _____

LIEU DE LA MANIFESTATION : _____

Publics attendus : -50 -100 - 300 -750 -1500 -2500 -5000 +5000

Mot du Maire

Mes chers concitoyens,

La ville du Gosier est connue pour son dynamisme en matière d'évènements sportifs et culturels du fait notamment d'une forte activité des associations et des services de la ville. Le développement de cette activité doit être encadré afin de garantir la sécurité des personnes sur le territoire de la ville.

Ces dernières années, la réglementation qui encadre les manifestations et les grands rassemblements s'est consolidée surtout en ce qui concerne la responsabilité pénale du Maire et des organisateurs.

Aussi, afin de garantir la sécurité des manifestations se déroulant sur le territoire de la ville du Gosier, le présent dossier a vocation à me renseigner sur le programme et les activités prévues et ainsi me permettre de mieux vous accompagner.

Le support permettra donc de mieux faciliter l'organisation de la sécurité d'une manifestation et la mise en place d'un dispositif adapté. De plus, c'est un outil nécessaire à la coordination des services publics, tel que : la Préfecture, la Sous-Préfecture, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), la Police Nationale.

Il faut souligner qu'aucune manifestation ne peut se dérouler sur le territoire sans l'obtention préalable d'une autorisation délivrée par mes soins. Afin de me permettre d'évaluer le niveau d'exposition au risque, vous devez faire parvenir une demande écrite accompagnée du présent dossier entre un an et 3 mois avant la date prévue de la manifestation.

La mise en place de cet outil vise à faciliter nos échanges et à vous aider dans la réalisation de vos projets. Je vous demande donc d'en prendre connaissance et de l'utiliser comme support d'organisation.



**INFORMATIONS RELATIVES A L'ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION PUBLIQUE
OU D'UN GRAND RASSEMBLEMENT SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE GOSIER**

PLAN DE SECURITE

I- Organisateur :

a. Dénomination ou raison sociale : Public Privé Familial Associatif

b. Responsable désigné : Nom _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone / GSM / Fax / : 0590 _____ 0690 _____

Email : _____ @ _____

II- Organisation de la manifestation

a. Dénomination de la manifestation : _____

b. Présentation de la manifestation :

• Activité(s)prévue(s) : _____

• Date(s) : _____

• Horaires : Jour Nuit Jour et Nuit

Précisez les horaires : _____

• Lieu(x) de la manifestation : *ERP espace ouvert *ERP espace fermé
 Espace ouvert (*Etablissement Recevant du Public)

• Public(s) attendu(s) (nombre et qualité): _____

Joindre tous supports complémentaires (dossier de presse, programme, liste des intervenants ...)

c. Aménagement du site :

Joindre un plan des implantations et/ou du parcours précisant la superficie occupée et/ou la longueur du parcours :

• Structure provisoire : OUI / NON

Lesquelles : Chapiteaux Tentes Structures Gradins

Autres préciser : _____

Quantité : _____

Dimension : _____

Installations électriques : OUI / NON.

• Clôture/ Barriérage :

Clôture permanente : OUI / NON

Clôture / barrière provisoire : OUI / NON, précisez les zones d'implantation et les moyens humains mobilisés pour la gestion de cet équipement : _____

- Installations électriques : OUI / NON
 - Provisoire
 - Permanente
 - Groupe électrogène

- Restauration : OUI / NON

Précisez s'il s'agit uniquement de restauration ou si la confection a lieu sur place.

- Confection
- Distribution

- Accès aux véhicules privés : OUI / NON

(Pour tous les aménagements ci-dessus, Fournir l'extrait Kbis, l'attestation d'assurance, le registre de sécurité, le rapport de vérification de l'installation électrique et les conventions avec les prestataires).

III- Plan de sécurité de la manifestation

a. Risques principaux :

- Activités à haute énergie : Sport Moteur Artifices Activités nautiques Autres.

Lesquelles : _____

→ Joindre les demandes d'autorisations préfectorales.

- Mouvements de foule : OUI / NON
- Présence V.I.P : OUI / NON, nombre : _____
- Ethylisme : OUI / NON
- Influence du climat : OUI / NON

b. Sécurité et ordre public :

- Un service d'ordre privé est-il prévu : OUI / NON
- Un contrôle des entrées est-il prévu : OUI / NON
- Description du dispositif et des moyens mobilisés pour assurer le contrôle des personnes en interne et/ ou en rapport avec les forces de l'ordre :

- Accès aux véhicules de secours/ axe rouge : OUI/ NON
- Précisez les moyens humains mobilisés pour la gestion de ces accès : _____

Matérialiser les accès sur le plan de la manifestation.

- Débit de boissons : OUI / NON (se rapprocher de la Direction des Affaires Juridiques)
- Parking :

Sur le domaine public :

Nombre d'emplacements nécessaires (à raison de trois personnes par véhicule): _____

Nombre d'emplacements disponibles : _____

Sur le domaine privé :

Nombre d'emplacements nécessaires (à raison de trois personnes par véhicule): _____

Nombre d'emplacements disponibles : _____

Surveillance des Parkings : OUI / NON.

Transmettre les coordonnées et l'agrément de la société de gardiennage. Fournir une liste des intervenants, la carte professionnelle de chaque agent, et la convention entre l'organisateur et le prestataire.

c. Sécurité incendie et couverture sanitaire

- Moyens et équipes chargés d'assurer la sécurité contre les risques d'incendie et de panique :

SSIAP 1 – Nombre : _____

SSIAP 2 – Nombre : _____

SSIAP 3 – Nombre : _____

Autres - Qualité : _____ Nombre : _____

- Equipe médicale :

- Composition du poste de secours :

- Nombre d'ambulance disponible sur le site : _____

Emplacement réservé pour le Poste Médical Avancé : OUI / NON

Précisez le lieu d'implantation du poste médical avancé et/ou de stationnement des ambulances sur le plan de la manifestation.

d. Poste de commandement de la manifestation :

- Emplacement du poste de commandement :

- Moyen de communication de l'organisateur :

e. Moyens de secours à garantir et vérifications obligatoires :

L'organisateur fournira, à l'appui du présent document, les copies des courriers confirmant l'engagement des moyens.

Risque d'incendie :

Nombre et capacité des extincteurs prévus : _____

Selon l'ampleur de la manifestation, il vous sera demandé de définir l'emplacement des ressources en eau disponibles ainsi que des extincteurs sur un plan tenu à disposition des services de secours.

Une installation d'éclairage de sécurité, avec une signalétique adaptée, permettra l'évacuation du site en cas de défaillance du système normal d'éclairage.

Afin de garantir l'évacuation du public, un système d'alarme est nécessaire. Quel dispositif d'alerte est prévu sur le site ? _____

L'installation électrique et l'installation de distribution de gaz feront l'objet d'un contrôle par un technicien compétent un organisme agréé. Pour les installations permanentes, l'établissement doit être à jour de ses vérifications annuelles et de sa situation administrative. En complément, l'ensemble des installations provisoires devront être vérifiées. S'agissant des structures provisoires ces justificatifs doivent être remis au plus tard 24 heures (jours ouvrés) avant le début de la manifestation.

IV- Mesures COVID19 :

- Mesures relatives aux gestes barrières :

- Eau et savon
 - Masques obligatoires
 - Solution hydro alcoolique
 - Mesures de distanciation
-
-

Déclaration de la fiche sanitaire auprès de la Sous-Préfecture :

→ **Joindre une copie du document**

V- Logistique et commodités

- Eau potable
- Sanitaires publics
- Eau non potable

VI- Formalités administratives

a. Assurances :

Joindre :

- l'attestation d'assurance de l'organisateur couvrant la manifestation,

b. Conventions :

Joindre l'ensemble des conventions et/ ou bon pour accord, lettre de commande et bon de commande permettant de justifier l'engagement de l'organisateur auprès du prestataire.

c. Autorisations :

Certaines activités sont soumises à une autorisation du Maire ou du Préfet, à cet effet, vous devez fournir une copie des autorisations et/ou l'accusé réception de votre demande.

VII-Réunions préparatoires :

Afin d'organiser au mieux la sécurité de la manifestation, l'autorité territoriale se réserve la possibilité de convoquer une réunion préparatoire. En approuvant le présent dossier, l'organisateur s'engage à fournir l'ensemble des justificatifs réclamés.

Fait à _____, le _____

(Nom, Prénom et signature de
l'organisateur) précédé de la mention lu et
approuvé.